

COMITÉ DE PARENTS

Procès-verbal de la séance tenue le lundi 14 mai 2012

Représentant(e)s			
Adrien-Gamache	—	Lajeunesse	—
André-Laurendeau	Carmen Poulin	Laurent-Benoît	—
Antoine-Brossard	Marie-Èlène L'Espérance Louise Lalumière (S)	Le Déclit	—
Armand-Racicot	Lélia Tabard	Lionel-Groulx	—
Bel-Essor	—	Marie-Victorin (Brossard)	Véronique Martel
Bourgeois-Champagnat	—	Marie-Victorin (Longueuil)	Lynda Roy
Carillon	Steve Michaud	Maurice-L.-Duplessis	—
Charles-Bruneau	Jean-Luc Lafleur	Mgr-A.-M.-Parent	Isabelle Émard
Charles-LeMoynes	Sébastien Gobeil	Monseigneur-Forget	—
Christ-Roi	—	Paul-Chagnon	—
Curé-Lequin, Du	Yanick Cyr	Paul-De Maricourt	—
D'Iberville	Nathalie Kléber	Pierre-Brosseau	Denis Cadotte
De La Mosaïque	Julie Mercier	Pierre-D'Iberville	Isabelle Tardif
De Maricourt	Louise Lafleur	Pierre-Laporte	—
De Normandie	—	Préville	—
Des Mille-Fleurs	—	Rabeau	Marie-Pier Laguë
Des Quatre-Saisons	Danielle Latour	Sainte-Claire (Brossard)	El Rhalia Saïdi
Des Saints-Anges	—	Sainte-Claire (Longueuil)	Annie Beaudin
Du Jardin-Bienvenue	—	Saint-Jean-Baptiste	Monique Bastien
Du Tournesol	Reine Foubuë	Saint-Joseph	—
Du Vent-Nouveau	Serge Lefebvre	Saint-Jude	—
École des Petits Explorateurs	—	Saint-Laurent	Bettina Rey
École secondaire Saint-Edmond	—	Saint-Romain	—
Félix-Leclerc	—	Samuel-De Champlain	Isabelle Girard
Gaétan-Boucher	Maxime Bleau	Secondaire participative l'Agora	Lynda Roy
Gentilly	—	Tourterelle	—
George-Étienne-Cartier	Maryse Villeneuve		
Georges-P.-Vanier	Éric Richer	Comité ÉHDAA	Laurent Pellerin Carmen Poulin (S)
Gérard-Filion	Manon D'Astous	Secrétaire administratif	Guillaume Désilets
Guillaume-Vignal	Sophie Aucoin Andréanne Gélinas (S)	Participants	
Hélène-De Champlain	—	Direction générale	M. Daniel Tremblay
Hubert-Perron	Pierre Filiatreault	Organisation scolaire et transport	M. Pierre Vocino
Internationale de Greenfield Park	Gessie Exantus	Secrétariat général	Me Marylène Drouin
Jacques-Ouellet	—	Public	Mmes Colette Larose, commissaire
Jacques-Rousseau	Jacques Séminaro		
Joseph-De Sérigny	—		

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Après constatation du quorum, Mme Monique Bastien déclare l'assemblée ouverte à 19 h 20.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CP-1058-14-05 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Marie-Élène L'Espérance d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

L'ordre du jour adopté est le suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Parole au public
4. Parole à la présidence
5. Parole à la direction générale
 - 5.1. Questions des représentants

AFFAIRES NOUVELLES

6. Règlement concernant le traitement des plaintes d'élèves et de parents d'élèves et concernant le protecteur de l'élève (Projet de modification)
 - 6.1. Présentation
 - 6.2. Questions d'éclaircissement

AFFAIRES EN COURS

7. Plan d'organisation scolaire au secondaire (Projet)
 - 7.1. Questions des représentants

PAUSE

AFFAIRES INTERNES

8. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 16 avril 2012
9. Autres points
10. Parole au délégué à la FCPQ
11. Parole aux parents-commissaires
12. Parole au représentant ÉHDAA
13. Parole aux membres
14. Levée de l'assemblée

3. PAROLE AU PUBLIC

Mme Bastien souligne la présence de Mme Colette Larose, commissaire représentant la circonscription 20 et vice-présidente du conseil. Celle-ci souhaite une bonne soirée à tous.

4. PAROLE À LA PRÉSIDENTE

Mme Monique Bastien présente M. Daniel Tremblay, directeur général adjoint, qui remplace M. Bellini pour la soirée.

5. PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

M. Tremblay discute des sujets suivants : démission de la ministre de l'Éducation Line Beauchamp et nomination de Michelle Courchesne à titre de nouvelle ministre; semaine des services de garde en milieu scolaire qui se déroule du 14 au 18 mai; vidéo pour la fête des Mères réalisée par des élèves de 2^e année de l'école Paul-De Maricourt; quatre élèves de la formation professionnelle (Maxime Labrecque, Joël Labelle, Mélodie Perez-Mousseau et Rémi Pinglot) reviennent des *Olympiades québécoises de la formation professionnelle et technique* avec une médaille; la course à relais *La santé... Entretien la flamme*, se déroule du 14 au 18 mai.

5.1. Questions des représentants

Mme Isabelle Énard indique que le parcours de la course à relais ne se trouve pas sur le site de la commission scolaire. De plus, il semble que les écoles ne connaissent pas le véritable parcours.

M. Tremblay vérifiera les corrections à apporter.

AFFAIRES NOUVELLES

6. RÈGLEMENT CONCERNANT LE TRAITEMENT DES PLAINTES D'ÉLÈVES ET DE PARENTS D'ÉLÈVES ET CONCERNANT LE PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE (PROJET DE MODIFICATION)

6.1. Présentation

Me Marylène Drouin présente le document *Projet de règlement modifiant le Règlement concernant le traitement des plaintes d'élèves ou de parents d'élèves et concernant le protecteur de l'élève*. La modification vise une partie de la 3^e étape dans le processus de cheminement d'une plainte.

6.2. Questions d'éclaircissement

Mmes Isabelle Tardif, Nathalie Kléber et Marie-Èlène L'Espérance, ainsi que MM Éric Richer et Serge Lefebvre, posent des questions d'éclaircissement. Il en ressort entre autres les points suivants :

- La commission scolaire reçoit environ 500 plaintes par année. Le total des plaintes qui se rendent à l'étape 3 n'est pas encore comptabilisé, mais il est prévu de le faire désormais afin de mieux cibler les interventions à poser. Environ une dizaine de plaintes par année se retrouvent en demande de révision de décision au conseil des commissaires.
- La direction générale ne reçoit pas seulement des plaintes, mais aussi des préoccupations légitimes et des interrogations, qui pourraient être répondues avec plus d'efficacité et de rapidité, avec la modification présentée.
- La plupart des plaintes ne concernent pas une « décision » de la part du conseil des commissaires, comme par exemple, le classement d'un élève dans une classe spécialisée. Dans un cas comme celui-ci, la notion de « décision » ne changerait pas et le dossier serait soumis à la direction générale dans les mêmes délais. Par ailleurs, il faut noter que la très grande majorité des cas ne nécessite pas de décision de la part de la direction générale.
- Étant donné que l'étape 4 est déjà prévue (*Processus de révision*), il y aura des discussions entre le secrétariat général et la direction générale avant d'aller à cette étape afin qu'elle puisse décider s'il faut aller plus loin. La *Demande de révision d'une décision concernant un élève* sera soumise à la direction générale. C'est d'ailleurs la position retenue par les commissions scolaires des Grandes-Seigneuries et des

Patriotes.

- Si la direction générale devait intervenir dans un cas, le dossier serait déjà monté par le secrétariat général. Le tout est fait afin que tout se passe dans les délais les plus courts.
- Il est à noter que le Comité de parents n'est pas consulté sur le processus de traitement des plaintes, mais seulement sur la modification proposée.

Me Drouin précise que la totalité des documents relatifs au traitement des plaintes se retrouve sous l'onglet **LA CSMV** sur le site de la commission scolaire.

Mme Annie Beaudin suggère d'inclure un lexique concernant les termes employés par le secrétariat général, en raison du haut taux d'analphabétisme sur le territoire de la commission scolaire.

AFFAIRES EN COURS

7. PLAN D'ORGANISATION SCOLAIRE AU SECONDAIRE (PROJET)

7.1. Questions des représentants

Mmes Lélia Tabard, Véronique Martel et Isabelle Tardif, ainsi que MM Serge Lefebvre, Jean-Luc Lafleur et Denis Cadotte, posent des questions à M. Vocino. Il en ressort entre autres les points suivants :

- En précision du point 8.2 du procès-verbal du 16 avril 2012, le MELS « oblige » l'intégration des élèves HDAA aux projets particuliers, en tenant compte des caractéristiques de chacun. Il y a une volonté d'être inclusif, mais cela n'est pas possible dans tous les volets.
- Concernant le transport, il y aura une réingénierie des pratiques habituelles. Pour l'instant, il n'y a pas de scénarios étudiés, car il faut attendre les résolutions du conseil des commissaires.
- Le budget du transport a été bonifié d'environ 300 000 \$. De plus, les contrats doivent être renouvelés sous peu.
- Les déplacements doivent être sécuritaires et raisonnables, dans un délai visé de 60 minutes.
- Il y aura fort probablement un ajout de véhicules, avec une transition graduelle. Il est à noter qu'à la base, environ 70% de la clientèle au secondaire est déjà transportée.
- La commission scolaire n'est pas encore rendue à vérifier s'il devra y avoir des voies réservées pour les autobus, par exemple, sur le boulevard Taschereau.
- Une des priorités du conseil des commissaires est de ne pas oublier les écoles de secteurs avec les classes dites ordinaires. Par ailleurs, une meilleure promotion devrait être faite en ce sens; c'est aussi aux écoles et à leur conseil d'établissement de promouvoir l'offre de services.
- Une particularité de l'école Mgr-Parent est soulignée : le bassin d'alimentation des écoles satellites ne permet pas de faire quatre classes ordinaires en secondaire 1.
- Chaque école devra se doter d'un plan afin d'assurer un meilleur encadrement et devra s'engager envers les parents. Lors des portes ouvertes, ce qui sera dit aux parents sera réalisé.

Mme Bastien invite les représentants des écoles secondaires à amener la discussion sur la promotion des classes ordinaires à leur conseil d'établissement.

AFFAIRES INTERNES

8. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 16 AVRIL 2012

CP-1059-14-05 IL EST PROPOSÉ par M. Denis Cadotte d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 16 avril 2012 déposé avec les modifications suivantes :

- Point 8.2 : remplacer « arriment » par « arrimage ».

ADOPTÉE UNANIMEMENT

9. AUTRES POINTS

Mme Bastien invite les représentants à soumettre leurs commentaires concernant le *Plan d'organisation scolaire* en vue du mémoire qui est en préparation.

M. Jean-Luc Lafleur indique qu'il reste quelques places pour participer au congrès de la FCPQ. Il est possible que le paiement ne soit pas effectué à temps, mais les gens seront tout de même inscrits.

Les demandes de remboursements de l'an passé sont entre les mains des responsables de la commission scolaire. Des discussions sont en cours concernant le format déposé des demandes entre M. Bellini et les ressources financières; il semble que le fichier Excel, bien qu'accepté les années passées, ne soit pas assez explicite pour cette année.

10. PAROLE AU DÉLÉGUÉ À LA FCPQ

M. Serge Lefebvre fait un résumé des dernières activités à la *Fédération des comités de parents du Québec*. Une version papier de son résumé est disponible à l'entrée. Il a entre autres été questions des sujets suivants :

- Semaine québécoise des familles qui a lieu du 14 au 20 mai.
- Conférence « Améliorer vos relations parents-enfants ».
- Fonctions et pouvoirs des parents-commissaires; il est prévu, avec le projet de loi 88, que leur nombre soit augmenté.
- Ordre professionnel des enseignants; la Fédération veut plutôt regarder la qualité des services.
- Projet de loi 56, visant la lutte contre l'intimidation et la violence à l'école.
- Comité de travail sur les parents engagés dans les structures scolaires; un guide de bonnes pratiques est en préparation.
- Bilan du protecteur de l'élève; les données sont très variables d'une commission scolaire à l'autre.
- Intégration des élèves HDAA dans les projets pédagogiques particuliers.
- Compressions budgétaires de 300 millions \$ dans le réseau qui touchent les services directs aux élèves; une pétition lancée par la commission scolaire de Laval se trouve sur le site de l'Assemblée Nationale.

Mmes Annie Beaudin et Louise Lafleur questionnent M. Lefebvre au sujet de l'anglais intensif.

M. Lefebvre indique qu'aussi longtemps que le régime n'est pas modifié, il relève des conseils d'établissements de baliser l'enseignement de l'anglais intensif, en fonction des ressources disponibles à la commission scolaire.

Mme Bastien précise qu'historiquement à la CSMV, un nouveau projet doit avoir l'aval de tous les parents de l'école

Mme Carmen Poulin souligne que les parents-commissaires de la CSMV sont reconnus en tant que « réels » commissaires et que leurs opinions comptent vraiment. Il semble que plusieurs parents-commissaires provenant d'autres commissions scolaires ont beaucoup de difficulté à se faire entendre. Par ailleurs, les délégués à la FCPQ ont voté majoritairement pour l'obtention du droit de vote pour les parents-commissaires.

11. PAROLE AUX PARENTS-COMMISSAIRES

Mme Carmen Poulin fait un résumé des dernières activités concernant le conseil de commissaires. Il a entre autres été question des sujets suivants :

- Plan d'organisation scolaire.
- Protocole d'entente pour un terrain de soccer et de football à surface synthétique et réfection de la piste d'athlétisme à l'école Gérard-Fillion.
- Plan d'effectifs pour 2012-2013.
- Souper-bénéfice de la Maison de Jonathan le 19 avril dernier.
- Remise des médailles aux Olympiens de la formation professionnelle le 26 avril dernier à l'école Jacques-Rousseau.
- Souper des bénévoles le 2 mai dernier.

M. Laurent Pellerin demande s'il y a de l'intérêt pour un terrain de soccer couvert d'ici trois ou quatre ans.

Mme Poulin répond que cela coûterait trop cher.

Mme Bastien indique que tout dépend de l'obtention de la subvention de la part du MELS. Le projet doit être déposé le 18 mai prochain.

Mme Sophie Aucoin souligne qu'elle n'a jamais entendu parler de la soirée des bénévoles malgré ses trois années d'implication. Elle se demande de quelle manière les bénévoles sont choisis.

Mme Bastien précise que c'est la direction de l'école qui choisit les bénévoles.

M. Serge Lefebvre demande un suivi sur la recommandation concernant le transport scolaire et la tarification des places disponibles.

Mme Colette Larose indique que la tarification est maintenue. De plus, la politique concernant le transport durant la période du dîner a été modifiée : le nombre d'élèves a été baissé à 25 et le tarif a été augmenté à 342\$.

Mme Larose demande aux représentants de poser des questions à leur conseil d'établissement concernant la soirée des bénévoles. Elle tient à préciser que le but est vraiment de souligner le travail fait par les bénévoles durant l'année.

12. PAROLE AU REPRÉSENTANT ÉHDAA

M. Laurent Pellerin fait un résumé des dernières activités du comité. Il a entre autres été question des sujets suivants :

- Présentation par M. Anthony Bellini sur le *Plan d'organisation scolaire*; il a surtout été question de L'Agora.
- Formation d'un sous-comité rédactionnel afin de faire valoir leurs recommandations au conseil des commissaires concernant le *Plan d'organisation scolaire*.
- Demande de clarifications concernant les *Règles d'allocations budgétaires* sur ce qui touche les élèves HDAA; il semble que le chantier-ÉHDAA répondra à plusieurs questionnements.
- Rétrospective du congrès de l'AQETA.

Mme Linda Roy demande s'il est possible d'obtenir le contenu des recommandations du comité.

M. Pellerin précise qu'elles seront adoptées le 23 mai prochain et qu'il pourra transmettre le document.

13. PAROLE AUX MEMBRES

M. Jean-Luc Lafleur indique qu'un document pour le remboursement des frais de gardiennage sera envoyé. Il faudra l'apporter rempli et signé lors de la dernière séance.

Mme Carmen Poulin se demande si, à l'avenir, tous les représentants du Comité de parents pouvaient être invités à la soirée des bénévoles.

Mme Bastien réfère Mme Poulin au conseil des commissaires.

Mme Marie-France Craig souligne la victoire de l'équipe de chearleading sénior au championnat national. En plus de se voir remettre deux médailles d'or, l'équipe s'est vue couronnée championne de la Ligue pour la saison 2011-2012. Finalement, lors de l'ultime compétition du RSEQ, les athlètes séniors ont remporté la médaille d'argent lors du championnat provincial avec le 2e meilleur pointage de la journée.

Mme Annie Beaudin parle de l'organisme L'Écrit Tôt, qui accompagne des adultes et des familles dans l'apprentissage des connaissances de base en lecture, écriture et calcul. L'organisme travaille aussi à la prévention de l'analphabétisme ainsi qu'à la sensibilisation aux réalités sociales et économiques que vivent les personnes qui éprouvent des difficultés à lire et à écrire. Cette ressource est disponible sur tout le territoire de la commission scolaire. Des informations peuvent être trouvées à l'adresse suivante : ecritot.ca. Le numéro de téléphone pour rejoindre l'organisme est le 450-443-1411.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CP-1060-14-05

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par Mme Carmen Poulin de lever l'assemblée. Il est 20h30.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Monique Bastien
Présidente

Guillaume Désilets
Secrétaire administratif
